



# BXL NEW YEAR'S EVE 2022

31.12.22 / BRUSSELS' FIREWORKS

@ PLACE DES PALAIS / PALEIZENPLEIN

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bruxelles, le 23 décembre 2022 – **Après deux années marquées par le Covid, la Ville de Bruxelles renoue avec la tradition du feu d'artifice du Nouvel An. Le soir du 31 décembre, les Bruxellois.es et autres visiteur.se.s pourront se réunir dès 23h00 sur la PLACE DES PALAIS pour partager le passage à l'an nouveau dans une atmosphère festive et conviviale.**

Ce 31 décembre, la **place des Palais** sera le théâtre du somptueux feu d'artifice pour fêter le passage vers 2023.

Grâce au **dispositif de sécurité** mis en place, les accès se feront **à partir de 23h**. Les organisateurs invitent les spectateur.rice.s à arriver le plus tôt possible dans une des **trois zones** prévues (plan en annexe) :

- zone A : la place des Palais, avec un accès par la rue Royale (au croisement avec la place des Palais) ;
- zone B : la place du Trône, avec un accès par la porte de Namur/boulevard du Regent ;
- zone C : le parc de Bruxelles, avec deux accès : par la rue Royale et par la rue de la Loi (au croisement avec la rue Ducale).

Pour que l'accès à ces zones soit le plus fluide possible, des contrôles auront lieu aux entrées : les sacs à dos et les effets encombrants seront interdits. Il en sera de même pour les bouteilles en verre, les objets dangereux et l'usage privé de pétards et de feux d'artifice, par ordre de police.

Diverses **artères** seront **fermées** :

Dès 14h00 : la place des Palais ;

Dès 20h00 : la rue Ducale entre la rue de la Loi et le boulevard du Regent ;

Dès 21h00 :

- la rue Royale entre la rue de la Loi et la place Royale ;
- le boulevard du Regent entre les rues Lambermont et Ducale ;
- l'avenue des Arts entre les rues du Luxembourg et Belliard ;
- la rue Montoyer entre la rue du Commerce et l'avenue des Arts ;
- la rue de la Pépinière entre la rue du Namur et la place du Trône.

Les organisateurs invitent vivement les spectateur.rice.s à se rendre sur le site de l'événement en **transports en commun**.

Pour ce qui est de la STIB, **plusieurs lignes de métro, tram et bus seront impactées**. Voici quelques infos :

Les stations de métro Parc (à partir de 20h00) et Trône (à partir de 22h00) seront fermées.

Les lignes de métro et de tram, ainsi que les bus-navettes *T-bus* qui remplacent actuellement certaines lignes de tram rouleront jusqu'à 2h.

Les bus Noctis circuleront de minuit à 5h00 du matin.

La STIB communiquera les informations utiles en temps réel et via le site et l'appli.

Les métros, trams et bus seront gratuits de minuit à 5h00 du matin.

Pour connaître tous les détails des lignes impactées et toutes les autres infos : [www.stib-mivb.be](http://www.stib-mivb.be) et appli.

Un petit rappel : le **vélo** étant également une possibilité, des arceaux seront installés sur la place Royale et sur le boulevard du Regent, entre la Porte de Namur et la place du Trône.

Une zone sera prévue pour les **personnes à mobilité réduite** sur la Cour d'Arbitrage (angle rue Ducale/place des Palais, côté Palais Royal).

Toutes ces informations sont disponibles sur le site de la Ville de Bruxelles [www.bruxelles.be/nouvel-an](http://www.bruxelles.be/nouvel-an)

La page Facebook e l'événement est également disponible : [www.facebook.com/bxlnewyarseve](http://www.facebook.com/bxlnewyarseve)

D'autres détails suivront la semaine prochaine.

**INFORMATION IMPORTANTE POUR LA PRESSE** : une **accréditation est vivement conseillée** vous permettant d'éviter les files aux accès et circuler librement sur le site de l'événement.

Au BIP, vous pourrez également vous réchauffer et écrire vos articles si besoin.

Pour cela, vous pouvez dès à présent envoyer un email à Marina Bresciani, [m.bresciani@bmeo.be](mailto:m.bresciani@bmeo.be).

Un bracelet sera remis aux médias accrédités au **BIP, rue Royale 2 – 1000 Bruxelles**.

**CONTACT ORGANISATION** : Brussels Major Events asbl, Marina Bresciani, [m.bresciani@bmeo.be](mailto:m.bresciani@bmeo.be), +32 (0)478 22 61 59